



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DOSSIER DE PRESSE

Signature de la Charte de partenariat
pour la valorisation dans l'Académie de Nantes
de la nouvelle voie technologique STI2D et STL

Mercredi 16 février 2011
Rectorat de Nantes



Contact Presse :

Laurence Veteau – Tél : 02 40 37 33 13 – Mél : laurence.veteau@ac-nantes.fr

Guy Chabior – Tél : 02 40 37 33 32 – Mél : guy.chabior@ac-nantes.fr

« Sciences et Technologies de l'Ingénieur »

Une manière de donner sens à la rénovation de la voie technologique

Dans le cadre de la réforme du lycée, la rénovation de la voie technologique permet aux élèves de construire un véritable parcours scientifique et technologique les conduisant vers l'enseignement supérieur. Dans l'esprit de la réforme, l'Académie de Nantes a pour ambition de faire de la série STI2D une véritable voie de réussite pour les élèves, en soulignant l'une de leurs potentialités : Sciences et Technologies de l'Ingénieur.

L'objectif de cette rénovation est triple. Elle répond aux besoins économiques du pays qui va rechercher dans les prochaines années des milliers d'ingénieurs.

- Elle ouvre de nouveaux accès aux Écoles d'ingénieurs et à l'enseignement supérieur à de nombreux élèves qui ne souhaitent pas entrer dans la compétition des classes préparatoires.
- Elle veut mettre en place une filière d'excellence scientifique et technologique pour des jeunes intéressés par les sciences appliquées et la démarche expérimentale ou attirés par les technologies nouvelles et la réalisation de projets concrets.
- Très attractive puisqu'elle entend préparer aux métiers d'aujourd'hui et de demain, elle touche des domaines aussi divers que les technologies de l'information et la communication, les nouveaux matériaux, les énergies et le développement durables, les éco-transports, la biotechnologie, l'environnement technologique de la santé...

Elle est organisée en trois séries polyvalentes :

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Systèmes d'information et numérique

Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)

- Bio-technologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)

La polyvalence de la formation technologique préparera les élèves à des poursuites d'études supérieures diversifiées.

Après le baccalauréat, plusieurs circuits leur seront ouverts. Ils pourront postuler pour intégrer directement une École d'ingénieurs via une classe préparatoire interne, ou pour suivre une classe préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE TSI), ou encore s'inscrire à l'Université. Ils pourront également opter pour la préparation d'un BTS ou d'un DUT, diplômes d'étape avant de poursuivre leur parcours à l'Université ou en École d'ingénieurs. Ces derniers cursus peuvent être effectués dans le cadre d'un contrat d'alternance.

La mise en œuvre du partenariat entre l'Académie de Nantes, les 6 IUT ainsi que 7 Écoles d'ingénieurs des Pays de la Loire

L'application à la rentrée 2011 de la réforme de la voie technologique, avec notamment les nouveaux baccalauréats STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) et STL (Sciences et Technologies de Laboratoire) en classe de première, va offrir aux élèves qui la suivent des parcours sécurisés vers l'enseignement supérieur et les Écoles d'ingénieurs.

Afin de valoriser cette nouvelle filière et la possibilité d'y aménager un parcours original « Sciences et Technologies de l'Ingénieur », le Rectorat de Nantes s'est engagé dans une importante campagne d'information vers les IUT et les Écoles d'ingénieurs afin de leur présenter ces nouveaux bacs qui seront mis en place à partir de la rentrée 2011 (classe de première à la rentrée 2011, premiers baccalauréats en juin 2013).

Les signataires de la charte :

Les 6 IUT de l'Académie de Nantes :

- l'IUT de Nantes ;
- l'IUT de Saint-Nazaire ;
- l'IUT d'Angers ;
- l'IUT de Laval ;
- l'IUT du Mans ;
- l'IUT de La Roche-sur-Yon.

Les Écoles d'ingénieurs :

- l'École polytechnique de l'Université de Nantes ;
- l'ICAM, Institut catholique d'arts et métiers de Nantes ;
- l'ISTIA, École d'ingénieurs de l'Université d'Angers en Génie des Systèmes Industriels ;
- le groupe ESEO d'Angers, École supérieure d'Électronique de l'Ouest ;
- le groupe ESA, École supérieure d'Agriculture d'Angers ;
- l'ESTACA Campus Ouest de Laval, École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile ;
- l'ESIEA, École supérieure d'Informatique électronique automatique Ouest de Laval.

- > Les signataires participent à des actions d'information organisées en direction des élèves de première et de terminale STI2D et STL dans les lycées de l'académie ;
- > les élèves susceptibles de s'engager dans la filière ingénieur bénéficieront d'un parrainage (accueil au sein de l'École d'ingénieurs, échanges avec des étudiants, visites d'entreprises)
- > les IUT et Écoles d'ingénieurs signataires s'engagent à réserver, à compter de la rentrée 2013, en 1^{ère} année d'IUT ou en prépa intégrée, un nombre de places significatif aux élèves issus du parcours « Sciences et Technologies de l'Ingénieur ».

Après le baccalauréat, plusieurs circuits leur seront ouverts.

- Ils pourront postuler pour intégrer directement une École d'ingénieurs via une classe préparatoire interne,
- ou pour suivre une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE TSI - Technologies et Sciences pour l'Ingénieur),
- ou encore s'inscrire à l'Université,
- Ils pourront également opter pour la préparation d'un BTS ou d'un DUT, diplômes d'étape avant de poursuivre leur parcours à l'université ou en École d'ingénieurs.

Ces derniers cursus peuvent être effectués dans le cadre d'un contrat d'alternance.

Les liens qui se tisseront au niveau local entre les partenaires faciliteront la présence d'enseignants et d'étudiants d'Écoles d'ingénieurs dans les lycées, et permettront aux lycéens de se rendre dans les Écoles d'ingénieurs afin de stimuler leurs ambitions et de les accompagner vers les différents métiers qui s'offrent à eux.

Quelques chiffres

Nombre de places proposées à la rentrée 2011 (classe de première), dans les établissements de l'Académie de Nantes (liste en page 3 de la charte de partenariat) :

- 1755 en STI2D
- 465 en STL





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Charte de partenariat pour la valorisation dans l'Académie de Nantes de la nouvelle voie technologique STI2D et STL

Entre les soussignés :

L'Académie de Nantes

représentée par : Monsieur Gérald CHAIX
Recteur de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités

d'une part,
et,

L'École Polytechnique de l'Université de Nantes (Polytech'Nantes), représentée par son Directeur de la Pédagogie
l'ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers) de Nantes, représenté par son Directeur
L'ISTIA, École d'ingénieurs de l'Université d'Angers, représenté par son Directeur
Le groupe ESEO (École Supérieure d'Électronique de l'Ouest) d'Angers, représenté par son Directeur
Le groupe ESA, École supérieure d'Agriculture d'Angers, représenté par son Directeur
L'ESTACA Campus Ouest de Laval, représentée par son Directeur
L'ESIEA (École Supérieure d'Informatique Électronique Automatique Ouest) de Laval, représentée par son Directeur Général
L'IUT de Nantes, représenté par son Directeur
L'IUT de Saint-Nazaire, représenté par son Directeur
L'IUT d'Angers/Cholet, représenté par son Directeur
L'IUT de Laval, représenté par son Directeur
L'IUT du Mans, représenté par sa Directrice
L'IUT de la Roche-sur-Yon, représenté par son Directeur

d'autre part.



Préambule

L'application à la rentrée 2011 de la réforme du lycée en classe de Première va offrir, grâce aux nouveaux bacs STI2D et STL, une voie de formation technologique profondément renouvelée, tant du point de vue de ses contenus que de son organisation. Elle devient l'une des filières privilégiées pour répondre aux besoins en ingénieurs de terrain. En parlant de "Sciences et Technologies de l'Ingénieur", c'est ce que l'Académie de Nantes a choisi de valoriser dans sa communication.

À cette fin, il convient donc non seulement de rendre cette voie attractive à un nouveau public mais également d'inciter les lycéens qui s'y engagent à envisager des poursuites d'études à Bac +5, tout en leur proposant des parcours sécurisés vers l'enseignement supérieur et les écoles d'ingénieurs.

Le Rectorat de l'Académie de Nantes et les établissements signataires s'engagent à coopérer pour promouvoir cette nouvelle filière technologique auprès des élèves et des familles et à en assurer ainsi le succès.

Les établissements d'enseignement supérieur signataires :

Polytech Nantes et les IUT de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon (Université de Nantes),
L'ISTIA et l'IUT d'Angers/Cholet (Université d'Angers),
Les IUT de Laval et du Mans (Université du Maine),
L'ICAM, l'ESEO, l'ESIEA, l'ESA, l'ESTACA.

Les lycées d'enseignement général et technologique de l'Académie de Nantes préparant au baccalauréat technologique STI2D et STL (liste page suivante).

Modalités de la coopération

Les établissements d'enseignement supérieur conviennent de :

- participer à des actions d'information organisées en direction des élèves de première et de terminale STI2D et STL dans les lycées d'enseignement général et technologique publics et privés sous contrat de l'Académie de Nantes : présentation de la filière ingénieur, des parcours et des métiers, témoignages de professionnels...
- organiser la mise en place d'actions de parrainage au bénéfice d'élèves de première et de terminale STI2D et STL susceptibles de s'engager dans la filière ingénieur : accueil au sein de l'École, soutien dans le cadre de projets menés par les élèves, échanges avec des étudiants, visites d'entreprises...
- ouvrir ou maintenir ouvert, par des voies existantes ou nouvelles, l'accès de leurs écoles aux élèves issus de la filière "Sciences et Technologies de l'Ingénieur".

L'Académie de Nantes convient de :

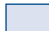
- conduire, au bénéfice des élèves de collège et de lycée, des actions d'information spécifiques sur les nouveaux bacs STI2D et STL et les parcours ultérieurs vers l'enseignement supérieur et les écoles d'ingénieurs ;
- faciliter les échanges entre équipes éducatives des lycées d'enseignement général et technologique et représentants des établissements d'enseignement supérieur ;
- communiquer régulièrement sur les actions conduites dans l'académie et sur leur impact en matière de flux d'orientation des élèves.

Une instance académique de pilotage, constituée des représentants des établissements d'enseignement supérieur et de représentants de lycées technologiques, se réunira deux fois par an, sous la présidence du Recteur, pour faire le point sur la coopération entre établissements, mutualiser les expériences et proposer de nouvelles actions.

La présente charte, signée pour une année, est renouvelable par tacite reconduction. Elle sera, le cas échéant, élargie à d'autres établissements d'enseignement supérieur et aux lycées ouvrant une préparation au baccalauréat technologique STI2D ou STL.

Les lycées d'enseignement général et technologique de l'Académie de Nantes préparant au baccalauréat technologique STI2D et STL

Lycée Alcide-d'Orbigny	Bouaye
Lycée Gaspard-Monge	Nantes
Lycée Livet	Nantes
Lycée Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Nantes
Lycée Talensac	Nantes
Lycée Nicolas-Appert	Orvault
Lycée Jean-Perrin	Rezé
Lycée Aristide-Briand	Saint-Nazaire
Lycée La Baugerie	Saint-Sébastien-sur-Loire
Lycée Saint-Joseph-la-Joliverie	Saint-Sébastien-sur-Loire
Lycée Chevrollier	Angers
Lycée Jean-Moulin	Angers
Lycée Sainte-Agnès	Angers
Lycée Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles	Beaupréau
Lycée de l'Hyrôme	Chemillé
Lycée Fernand-Renaudeau	Cholet
Lycée Saint-Julien-la-Baronnerie	Saint-Sylvain-d'Anjou
Lycée Sadi-Carnot	Saumur
Lycée Blaise-Pascal	Segré
Lycée Bourg Chevreau	Segré
Lycée Réaumur	Laval
Lycée D'Avesnières	Laval
Lycée Immaculée Conception	Laval
Lycée Robert-Garnier	La Ferté-Bernard
Lycée Estournelles-de-Constant	La Flèche
Lycée Gabriel-Touchard	Le Mans
Lycée Le Mans Sud	Le Mans
Lycée Notre-Dame	Le Mans
Lycée Notre-Dame-de-Sainte-Croix	Le Mans
Lycée Saint-Joseph-Lorraine	Pruillé-le-Chétif
Lycée Colbert-de-Torcy	Sablé-sur-Sarthe
Lycée Francois-Truffaut	Challans
Lycée Francois-Rabelais	Fontenay-le-Comte
Lycée Notre-Dame	Fontenay-le-Comte
Lycée Alfred-Kastler	La Roche-sur-Yon
Lycée Jean-de-Lattre-de-Tassigny	La Roche-sur-Yon
Lycée Saint-Joseph	La Roche-sur-Yon
Lycée Saint-Louis	La Roche-sur-Yon
Lycée Jeanne-d'Arc	Montaigu
Lycée Léonard-de-Vinci	Montaigu
Lycée Saint-Gabriel/Saint-Michel	Saint-Laurent-sur-Sèvre

 Établissements privés sous contrat

Signé à Nantes, en 14 exemplaires, le 16 Février 2011

Le Recteur de l'Académie de Nantes

Gérald Chaix

Pour **Polytech Nantes**
Le Directeur de la pédagogie

Pour l'**IUT de Nantes**
Le Directeur

Olivier Chauvet

Jean-Pierre Citeau

Pour l'**ICAM**
Le Directeur

Pour l'**IUT de Saint-Nazaire**
Le Directeur

Jean Louis Bigotte

Ronald Guillen

Pour l'**ISTIA**
Le Directeur

Pour l'**IUT d'Angers/Cholet**
Le Directeur

Christian Robledo

Jean-Luc Clédy

Pour le **groupe ESEO**
Le Directeur

Pour l'**IUT de Laval**
Le Directeur

Jacky Charruault

Vincent Barré

Pour le **groupe ESA**
Le Directeur

Pour l'**IUT du Mans**
La Directrice

Bruno Parmentier

Viviane Macia-Saudubray

Pour l'**ESTACA**
Le Directeur

Pour l'**IUT de la Roche-sur-Yon**
Le Directeur

Hugues Normand

Thierry Guinet

Pour l'**ESIEA Ouest**
Le Directeur

Gérard Sanpité